

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

Brèves

ETATS-UNIS : BIDEN ACCUSE TRUMP D'AVOIR "FOMENTÉ" LES VIOLENCES

Joe Biden accuse Donald Trump d'avoir "fomenté" la violence qui a éclaté aux Etats-Unis en marge de manifestations ces derniers jours, lors d'un déplacement hier à Pittsburgh, vieux bastion ouvrier de l'Etat-clé de la Pennsylvanie, qui marque la franche reprise de sa campagne de terrain. A neuf semaines de l'élection présidentielle du 3 novembre, c'est à qui parviendra à rejeter la responsabilité de l'embrasement sur l'autre.

RWANDA: ARRESTATION POUR TERRORISME DU HÉROS DU FILM "HÔTEL RWANDA"

La police rwandaise a annoncé hier avoir arrêté Paul Rusesabagina, dont l'histoire a inspiré le film "Hôtel Rwanda", accusant ce critique de longue date du président Paul Kagame d'actes de terrorisme. Le Bureau d'investigation du Rwanda (RIB) a indiqué que M. Rusesabagina, qui vivait en exil en Belgique, avait été arrêté grâce à une coopération internationale et était détenu dans un poste de police de la capitale Kigali.

LIBAN: ARRIVÉE D'EMMANUEL MACRON, DEUXIÈME VISITE EN MOINS D'UN MOIS

Le président français Emmanuel Macron est arrivé hier soir à Beyrouth pour sa deuxième visite au Liban depuis l'explosion tragique du 4 août pour tenter de résoudre une crise politique profonde et célébrer le premier centenaire de la proclamation du Grand-Liban. L'avion présidentiel a atterri à l'aéroport de Beyrouth à 21H00 locales (18H00 GMT).

Côte d'Ivoire : Gbagbo et Soro déposent leurs candidatures

Jonas OSSOMBEY (sources : AFP)
Libreville/Gabon

De l'avis de nombreux observateurs, la Côte d'Ivoire se dirige vers un bras de fer procédural avant la présidentielle d'octobre prochain. Du moins, c'est le sentiment qui se dégage depuis hier après le dépôt des candidatures de l'ex-président Laurent Gbagbo, et de l'ex-chef rebelle et ancien Premier ministre Guillaume Soro par leurs partisans à la Commission électorale indépendante (CEI) à Abidjan.

"Nous venons de déposer le dossier de notre référent politique, le président Laurent Gbagbo, le père de la démocratie en Côte d'Ivoire, que nous avons sollicité pour être notre candidat", a affirmé Georges-Armand Ouégnin, président de la plateforme EDS (Ensemble pour la Démocratie et la Souveraineté) à sa sortie de la CEI. Il était notamment accompagné de Michel Gbagbo, fils de l'ancien président.

Laurent Gbagbo, 75 ans, ne s'étant jamais prononcé sur sa candidature, est toujours en liberté conditionnelle en Belgique, dans l'attente d'un éventuel procès en appel devant la Cour pénale internationale (CPI) qui l'a acquitté en première instance de l'accusation de crimes contre



Laurent Gbagbo (D) et de Guillaume Soro (G) ont déposé leurs candidatures hier.

l'humanité. Une situation autant plus compliquée que ces deux poids lourds de la vie politique ivoirienne ont tous deux été radiés des listes électorales en raison de condamnations par la justice de leur pays. Il sera donc peu probable que le Conseil constitutionnel valide leurs candidatures. Toutefois, au regard de ce contexte politique tendu, les choses ne semblent pas aussi simples pour les juges de la haute juridiction ivoirienne.

Il faut rappeler que le président sortant Alassane Ouattara, 75 ans, et l'ancien-président Henri Konan Bédié, 86 ans, avaient déjà déposé leurs dossiers la semaine dernière. La CEI a donc reçu les candidatures des quatre principaux protagonistes de la crise post-électorale de 2010-2011. Ouattara, Bédié et Gbagbo étaient en lice au 1er tour en 2010 dont le contentieux électoral avait débouché sur un bain de sang. Parmi le ballet incessant de

candidats accueillis hier par la CEI figurait notamment l'ancien ministre Abdallah Albert Mabri Toikeusse. Mamadou Koulibaly, ancien président de l'Assemblée nationale sous le mandat de M. Gbagbo, devait déposer son dossier dans la soirée. Une dizaine de postulants ont attendu le dernier jour pour la démarche administrative. Une quarantaine de dossiers est attendue.

Le Conseil constitutionnel a 15 jours pour publier la liste des candidatures validées.

Le Conseil constitutionnel dos au mur ?

J.O.
Libreville/Gabon

"Le Conseil constitutionnel aura la lourde responsabilité devant le peuple ivoirien et l'Histoire de se prononcer sur la validité de la radiation" et de statuer sur l'éligibilité de M. Gbagbo, a lancé Georges Ouégnin. Il a demandé un "audit international" des listes électorales et réclamé "la libération de tous les prisonniers politiques" et le "retour des exilés politiques, avec à leur tête Laurent Gbagbo". "Le Conseil Constitutionnel

aura la lourde responsabilité de faire respecter les droits fondamentaux de l'Homme et surtout de valider les candidatures", a déclaré une porte-parole, Aminata Koné-Zié, évoquant de "nombreuses finasseries juridiques orchestrées pour empêcher cette candidature et rendre notre président (Soro) inéligible".

"Il était le premier candidat déclaré ce qui lui a valu la déferlante d'attaques (...) Cet acte citoyen relève de la bravoure (...) Notre président nourrit fermement l'ambition d'accéder pacifiquement et par la vérité

des urnes au pouvoir", a-t-elle insisté.

L'annonce de la candidature de Alassane Ouattara à sa propre succession a provoqué des manifestations qui ont dégénéré en violences ayant fait une douzaine de morts en août dernier. La Constitution de 2016 limite à deux les mandats présidentiels. Les partisans de M. Ouattara considèrent que la nouvelle Constitution a remis le compteur des mandats à zéro, ses adversaires jugent anticonstitutionnelle une troisième candidature de l'actuel président.



Vue de quelques membres du Conseil constitutionnel ivoirien